

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS / COMMUNE DE MASSEUBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
FINANCES LOCALES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

DATE		NOMBRE DE MEMBRES		SUFFRAGES		
Séance	Convocation	En exercice	Présents	Pour	Contre	Sans opinion
23 avril 2026	17 avril 2026	19	16	19	0	0

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la Commune de Masseube, sous la présidence de **Monsieur Roger BREIL, Maire de la Commune.**

Présents : Mesdames CLAMENS Martine, COSTA Monique, COURREGES Ghislaine, DATTAS Betty, DORBES Madeleine, LABAT Marie-Paule, NAVARRE Jane-Marie, et SOURIGUERE Véronique et Messieurs AUBIAN Jean-Michel, AVEZAC Fabien, BREIL Roger, DANIELI Sébastien, DUTOYA Raymond, FERRIS Arnaud, GARBAY Jacques, MONCASSIN Jean et RIEU Alain.

Excusés : Madame PICHON-GBALOU Véronique, Messieurs AVEZAC Fabien et MENDOUSSE Nicolas.

Procurations :

Madame PICHON-GBALOU Véronique a donné procuration à Madame COURREGES Ghislaine.

Monsieur AVEZAC Fabien a donné procuration à Madame NAVARRE Jane-Marie.

Monsieur MENDOUSSE Nicolas a donné procuration à Monsieur GARBAY Jacques.

Monsieur Jacques GARBAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote du Budget Primitif 2026 Lotissement La Contesse II.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BREIL Roger, Maire de la Commune de MASSEUBE, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses	139.388,04
Recettes	139.388,04

Fonctionnement

Dépenses	184.414,62
Recettes	184.414,62

Pour rappel, total budget

Investissement :

Dépenses	139.388,04 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	139.388,04 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	184.414,62 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	184.414,62 (dont 0,00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
 Jacques GARBAY.



Le Maire,
 Roger BREIL.



LOTISSEMENT LA CONTESSE II - BUDGET PRIMITIF 2026

Le lotissement la Contesse II permet de proposer, à toute personne souhaitant accéder à la propriété ou s'installer à Masseube, des parcelles dans un lotissement agréable à des prix abordables.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
LOTISSEMENT LA CONTESSE II	184 414,62	139 388,04	323 802,66
Total	184 414,62	139 388,04	323 802,66

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Le budget 2026 tient compte d'une vente de terrains.

Envoyé en préfecture le 03/05/2026
Reçu en préfecture le 03/05/2026
Publié le 03/05/2026
ID : 032-213202427-20260423-DE_23042026_31-BF

SLO

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 03/05/2026
 Reçu en préfecture le 03/05/2026
 Publié le 03/05/2026
 ID : 032-213202427-20260423-DE_23042026_31-BF

SLO

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Déficit antérieur : 130 208,07 €	Produit des services : 30 000,00 €
	Autre : 154 414,62 €
Autre : 54 206,55 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dette : 134 388,04 €	Excédent antérieur : 94 085,52 €
	Autre : 45 302,52 €
Autre : 5 000,00 €	

Le budget 2026 comporte essentiellement des écritures d'ordre.

- Dette -

Tableau synthétique

Envoyé en préfecture le 03/05/2026
Reçu en préfecture le 03/05/2026
Publié le 03/05/2026
ID : 032-213202427-20260423-DE_23042026_31-BF

	Encours de la dette
LOTISSEMENT LA CONTESSE II	89 499,38
Total	89 499,38

La commune continue à rembourser ses échéances de prêt malgré une seule vente grâce à une bonne gestion du budget principal.

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : -2,22 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

